

Réf: Dossier 463806

Avis de constitution

SOCIETE « AURIW TERRA GOLD »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BANCO 2 PRES DE LA
PARMACIE PHOENIX, LOT 302, ILOT 344., Lot 302, Ilot 344

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURIW TERRA GOLD »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

L' Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BANCO 2 PRES DE LA
PARMACIE PHOENIX, LOT 302, ILOT 344., Lot 302, Ilot 344

Dirigeant(s) Mme ETTIEN ASSOYA CHARLENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14219 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82062/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

